

## Sur les crêtes des Vosges

Du 29 au 30 juin

Organisateur(s) : Solène Roux, Loïc Dupuy	Niveau : <b>Soutenu</b>
Avec accord : <b>Oui</b>	<b>Itinérant avec portage</b>
Effectif maximum : <b>8</b> (dont 2 encadrants)	<b>Auberge et bivouac</b>

### Niveau et esprit

Sortie soutenue avec pour objectif de profiter de belles vues, d'avancer dans la bonne humeur et la convivialité. Les jeux le samedi soir sont les bienvenus !

### Participation aux frais

**50 €** (acompte de 50 € encaissé à l'inscription).

**Incluant** : l'auberge du vendredi soir, le petit-déjeuner du samedi matin, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les transports locaux (bus), les frais d'organisation (cartes).

**N'incluant pas** : les repas des midis (pris en pique-nique) et soirs, le petit déjeuner du dimanche matin, les divers en-cas et boissons, le transport depuis Paris.

### Transport

**Aller** : départ le 28 juin 2019 de Gare de l'Est pour Colmar à 17h25, 17h55 ou 18h55. Rendez-vous à l'Auberge de Jeunesse Mittelharth ou à l'arrivée à Colmar.

**Retour** : départ le 30 juin d'Oderen à 17h40, arrivée à Paris à 21h37.

### Hébergement et repas

Premier soir en auberge de jeunesse à Colmar, une cuisine est à disposition à l'auberge. Nous bivouaquerons le deuxième soir, les repas seront tirés du sac et à porter pendant le séjour. Le petit-déjeuner du premier jour sera pris à l'auberge.

### Programme

**J1** : bus depuis Colmar jusqu'à Le bonhomme. De là, montée sur les crêtes des sommets des Vosges, nous passerons à côté de quelques lacs (lac blanc, vert, des truites...) puis nous suivrons la crête jusqu'au Hohneck. Nuit au lac de Blanchemer ou environs. **20-25 km + 1400m -1000 m en 7h29** de marche effective.

**J2** : Depuis le lieu de bivouac, nous poursuivrons sur les crêtes (avec une option forestière en cas de vent ou de pluie) vers le village d'Oderen. **20 km + 850m - 1350m en 6h** de marche effective.

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.*

## Équipement

### Papiers :

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte bancaire et espèces.

### Marche et portage :

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons.
- Sac à dos de 30 à 40 litres.
- Poche à eau à tuyau de 2 litres ou bouteilles (2l).

### Alimentation :

- 3 pique-niques (2 midis + 1 soir), 1 petit-déjeuner, eau pour la première journée.
- Couteau suisse, cuillère.

### Hygiène :

- Savon, brosse à dents, gant, petite serviette, mouchoir, papier toilette.

### Vêtements :

- Chaussettes, sous-vêtement (1 rechange).
- Chemisette ou tee-shirt (1 rechange).
- Pantalon ou short (1 rechange).
- Chapeau, bob ou casquette.
- Maillot de bain.
- Pyjama avec oursins.

### Pluie ou froid :

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie, guêtres "stop tout".
- Housse de pluie du sac à dos.

### Sécurité :

- Pharmacie, **pastilles pour purifier l'eau**.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

### Nuitées :

- Tente, duvet, tapis de sol.
- Drap-sac, bouchons d'oreille.

## Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **20 mars 2019** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.